

# LE SYNDICAT DES BIOLOGISTES AU SERVICE DE LA PROFESSION

*Totalement engagé dans la défense et la valorisation des biologistes médicaux libéraux et leurs laboratoires, le SDB se prépare à une année 2022 riche en débats sur le rôle et la place des biologistes médicaux dans le système de santé. L'année 2021 a permis de préparer le terrain.*



## NÉGOCIATION AVEC L'ASSURANCE MALADIE

- > **MISE HORS PROTOCOLE D'ACCORD** des dépenses de tests de dépistage du Covid.
- > **NÉGOCIATION CONSTANTES DES TARIFS DE DÉPISTAGE** Covid à un prix prenant en compte les investissements des laboratoires de biologie médicale, puis renégociation pour éviter une baisse drastique du prix des tests.
- > **NÉGOCIATION DES TARIFS DES TESTS HPV** à la nomenclature.
- > **NÉGOCIATION DES TARIFS DES TESTS PCR** de la grippe à la nomenclature.

## QUESTION DE MÉTHODE

Travailler les dossiers, faire preuve de persévérance et de patience. Notre façon d'envisager l'action syndicale a permis à nos interlocuteurs de nous identifier comme un acteur exigeant, mais sérieux et fiable, que l'on peut écouter.

Une méthode qui nous permet d'obtenir des succès, certains modestes, d'autres importants, mais toujours au service de la profession.



## DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES BIOLOGISTES MÉDICAUX

- > **PARTICIPATION ACTIVE AUX NÉGOCIATIONS** et aux actions de l'UNAPL dans le cadre du projet de loi en faveur des indépendants. Rencontre du ministre délégué aux petites et moyennes entreprises Alain Griset, en particulier sur l'article 6 qui concerne les professions réglementées. Le SDB est le seul à participer aux négociations avec le Gouvernement pour défendre les intérêts des biologistes médicaux libéraux.
- > **PARTICIPATION ACTIVE ET DÉCISIVE** au Ségur du numérique qui vise à accélérer et réussir la bascule numérique de notre système de santé. Le travail du SDB place les biologistes médicaux libéraux au cœur du jeu.
- > **CONSTRUCTION D'UN RAPPORT DE CONFIANCE** avec Santé publique France et tous les acteurs du dépistage. Nos interlocuteurs ont maintenant parfaitement compris l'apport médical et de terrain des biologistes médicaux en matière de prévention et de santé publique.

## ACTIONS AUPRÈS DES INSTANCES DE L'ÉTAT



- > **PARTICIPATION ACTIVE** aux différentes cellules de crise, en particulier à la "cellule tests" pour faire entendre la voix des biologistes médicaux libéraux dans l'organisation de la réponse à la crise sanitaire. Obtention de la possibilité de vacciner dans les laboratoires de biologie médicale.
- > **PARTICIPATION ACTIVE ET STRUCTURÉE** au Ségur de la Santé avec la publication des 29 propositions du SDB. Résultat : implication du SDB au cœur du projet Ségur de la biologie.
- > **PARTICIPATION AUX AUDITIONS PARLEMENTAIRES** qui concernent la profession comme dans le cadre du rapport parlementaire sur la politique de dépistage Covid, de la loi ASAP (accélération et de simplification de l'action publique)...



## REPRÉSENTATION PATRONALE

> **LE SDB EST LE PREMIER SYNDICAT REPRÉSENTATIF (49,25%)** des biologistes médicaux libéraux. Il défend leurs intérêts patronaux dans le dialogue social.

> **NÉGOCIATION DES ÉVOLUTIONS** de la grille salariale, chantier des nouvelles classifications, de l'ancienneté et des nouveaux métiers.

> **INTERPELLATION DES AUTORITÉS** sur les mesures sociales et les primes pour les salariés des LBM en temps de Covid.

> **TRAVAIL AVEC L'UNAPL** sur le dossier de la branche unique des professions libérales.

> **NÉGOCIATION AVEC UNIPREVOYANCE** pour le nouveau contrat complémentaire santé .

## CA ET BUREAU NATIONAL

Le bureau national et la conseil d'administration sont totalement mobilisés pour faire face à la situation sanitaire sans négliger pour autant les dossiers de fond de la profession qui doivent aussi avancer.



## LA BATAILLE DU COVID

En 2020 et 2021, le SDB s'est mobilisé sur tous les fronts d'abord pour faire reconnaître le rôle essentiel des biologistes médicaux privés dans la stratégie de dépistage (80% des dépistages français), mais aussi pour faire entendre la réalité de leurs contraintes (EPI, investissements réalisés dans les automates) et les conditions du bon déroulement du dépistage sur la durée. Une mobilisation de tous les instants de mars 2020 à aujourd'hui, temps de la 5<sup>e</sup> vague, pour naviguer entre travail avec les instances (propositions, demandes), protection sociale des biologistes et de leurs équipes... et lutte contre les pressions politiques et médiatiques incessantes. Au final, même s'il y a eu des moments tendus et d'ingratitude, globalement, les biologistes médicaux ont gagné en notoriété et en connaissance et reconnaissance de leur rôle dans le système de soin.



## INFORMATION ET COMMUNICATION

> **INFORMATION CONSTANTE DES BIOLOGISTES MÉDICAUX SUR L'ACTUALITÉ DE LA PROFESSION** avec 2 à 3 newsletters par semaine, un site internet relais d'information, une présence sur les réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn, Facebook), une revue [Biologie Médicale], une émission périodique sur l'actualité de la biologie [BIO-M], des vidéos et podcasts selon l'actualité...

> **TRAVAIL DES RELATIONS AVEC LES JOURNALISTES** afin de faire entendre la voix des biologistes médicaux dans les médias français. Présence constante sur le front médiatique pendant la

crise du Covid pour faire comprendre les actions et les contraintes des biologistes médicaux lors de chacune des vagues de la pandémie.

> **VALORISATION DU RÔLE MÉDICAL DES BIOLOGISTES MÉDICAUX** en intervenant en direct dans les médias mais aussi en produisant des supports pédagogiques à l'attention des patients (production de la mini-série vidéo « Les questions d'Emilie »).

> **LES JOURNÉES DE L'INNOVATION EN BIOLOGIE (JIB)** maintenues en 2020 au travers de JIB virtuelles et organisation des JIB 2021 en présentiel avec valorisations du rôle des biologistes médicaux dans la crise (visites de ministres, etc.)

## LES GRANDS ENJEUX DE L'ANNÉE 2022

**Les enjeux et dossiers qui nous mobiliseront en 2022, on le sait, sont déjà nombreux.**

**Nous savons toutefois déjà que nous aurons à traiter les sujets suivants :**

**ELECTION PRÉSIDENTIELLE** L'élection présidentielle est un rendez-vous important pour la construction et la consolidation de notre avenir. Le SDB s'emploie à faire valoir les atouts de la profession (et de sa spécialité) auprès de candidats pour qu'elle soit inscrite en bonne place dans les réformes à venir du système de santé.

**ACCORD TRIENNAL ET CONVENTION** L'accord triennal doit être renégocié en 2022. Nous demandons qu'il le soit dans le cadre d'une remise à plat de notre convention qui date de 1994.

**NUMÉRIQUE EN SANTÉ** Les biologistes médicaux ont été placés par le gouvernement au cœur de l'important chantier du numérique en santé sous le nom de code du "Ségur du numérique". Le SDB est à l'origine de la création du GIPS-BION, groupe de travail qui sert d'interface entre toutes les composantes publiques et privées de la profession et la Délégation ministérielle au numérique en santé (DNS). Une grande du partie du travail réalisé en 2021 va trouver son aboutissement en 2022. Il nous faudra être au rendez-vous de notre avenir numérique.

**ADHÉREZ AU SDB !** Suivez le QR code !



[www.sdbio.fr](http://www.sdbio.fr)

